

Spécial  
course  
10 km  
17<sup>ème</sup>  
édition



# Flash Info

Bezannes - n°315 - avril 2017

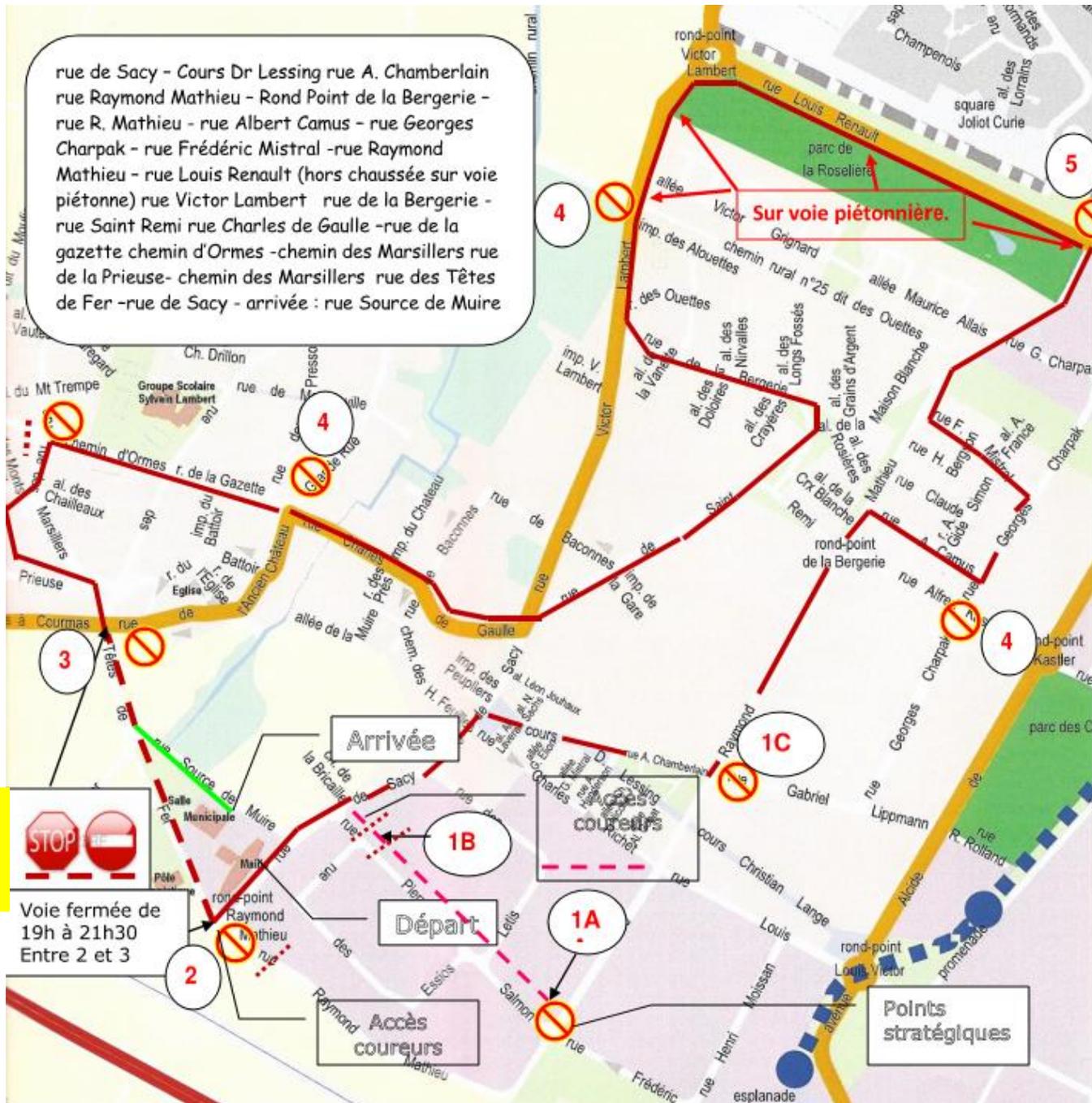


Bezannes accueillera **samedi 13 mai 2017** en soirée une épreuve qualificative aux Championnats de France de 10 km, en partenariat avec le DAC Reims Athlétisme.

Si vous devez vous déplacer à l'extérieur de la commune, rentrer à votre domicile en fin de journée ou recevoir des invités le 13 mai au soir, **nous vous informons que la circulation sera perturbée, voire difficile par endroits dès 18h et ce, jusqu'à 21h.** Ce document vous permettra de vous organiser en conséquence.

# Nouveau Parcours !

rue de Sacy - Cours Dr Lessing rue A. Chamberlain  
 rue Raymond Mathieu - Rond Point de la Bergerie -  
 rue R. Mathieu - rue Albert Camus - rue Georges  
 Charpak - rue Frédéric Mistral -rue Raymond  
 Mathieu - rue Louis Renault (hors chaussée sur voie  
 piétonne) rue Victor Lambert rue de la Bergerie -  
 rue Saint Remi rue Charles de Gaulle -rue de la  
 gazette chemin d'Ormes -chemin des Marsillers rue  
 de la Prieuse- chemin des Marsillers rue des Têtes  
 de Fer -rue de Sacy - arrivée : rue Source de Muire



Route fermée depuis Les Mesneux



Voie fermée de 19h à 21h30 Entre 2 et 3

Accès coureurs

Points stratégiques



**Avec le nouveau parcours et les règles renforcées du Plan Vigipirate, nous recherchons encore plus de bénévoles "signaleurs" pour la course.** Pour cela, vous devez être titulaire du permis de conduire.

Merci de vous faire connaître auprès de : [dacreims@wanadoo.fr](mailto:dacreims@wanadoo.fr)



## Horaires des courses et animations

**18h30 | Animation Eveils Athlétiques** (pas de classement)  
*pour les enfants nés en 2008, 2009 et 2010.*

**19h10 | Benjamins – Minimes** *pour les enfants nés entre 2002 et 2005*

**19h25 | Poussins** *pour les enfants nés en 2006 et 2007*

**20h00 | Course 10km** (Arrivées hommes/femmes séparées) - voir le parcours sur site [dac.com](http://dac.com)

**21h15 | Remise des Récompenses**

### Animation Eveil Athlétique

Biathlon course lancer : le principe

**Démarre par une série de 3 lancers qui déterminent les groupes de départ :**

- Si réussite de 2 lancers, entame le 1<sup>er</sup> tour de 200 mètres
- Si réussite de 1 lancer, entame le 1<sup>er</sup> tour de 200 mètres + 40 mètres
- Si pas de réussite, entame le 1<sup>er</sup> tour de 200 mètres + 80 mètres



**A chaque passage, sur l'aire de lancers, possibilité de faire 2 lancers de vortex :**

- Si réussite 1<sup>er</sup> lancer, entame immédiatement le tour suivant de 200 mètres
- Si pas de réussite au 1<sup>er</sup> lancer, relance une 2<sup>ème</sup> fois
- Si réussite sur 2<sup>ème</sup> lancer, entame le tour suivant de 200 mètres
- Si pas de réussite, entame le tour suivant de 200 mètres + 40 mètres

**A chaque passage, il sera remis un ticket. Le but est de faire le plus de tours pendant la course de biathlon qui durera 7 minutes.**

## Inscriptions Course du Samedi 13 mai 2017

**Par courrier**, avant le 10 mai  
Télécharger le bulletin d'inscription + un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition » ou une photocopie de votre licence FFA + un chèque à l'ordre du DAC Reims Athlétisme. Le tout est à envoyer à Lionel Vandenhoute, 10km de Bezannes, 08 rue Louis Rouyer, 51100 Reims

**Par Internet** : Paiement sécurisé

**Sur place** : à partir de 17h30 le jour de l'événement (clôture des inscriptions 30min avant la course). Une majoration de 2€ pour le 10 km.

### Tarifs

- **3 €** pour la course des jeunes
- **11 €** pour la course 10 km (plus 2€ le jour de l'événement s'il reste encore des places)

### Retrait des dossards

A partir de 17h30 à la Mairie de Bezannes

### Suis-je bien inscrit ?

Liste des inscrits (voir la liste à jour sur le site du DAC Reims)

### Récompenses à partir de 21h à la salle municipale

- Lots à tous les participants, tirage au sort des dossards présents.
- Tirage au sort pour les courses jeunes.
- Coupes aux premiers Bezannais.
- Récompenses aux premiers de chaque catégorie.

## Règlement de l'édition 2017



**Art.1** Chaque coureur doit présenter une licence FFA / pass'Running / Tri en cours de validité ou un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition »

**Art.2** En cas d'annulation de la manifestation par arrêté préfectoral seul un remboursement partiel de l'inscription sera fait.

**Art.3** Le circuit sera fermé à la circulation 1/2h avant le départ et rouvrira à l'arrivée du dernier participant.

**Art.4** Des ravitaillements en eau seront disponibles au 5<sup>ème</sup> km et à l'arrivée.

**Art.5** Tous les participants dégagent les organisateurs de toutes les responsabilités / dommages subis ou causés par eux-même avant, pendant et après la course

**Art.6** En participant à cette manifestation, vous acceptez irrévocablement la captation photographique ou vidéographique de votre image. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit.

Par votre inscription, vous vous engagez à ne pas tenir responsable les photographes, ainsi que les responsables du DAC Reims, et toutes personnes agissant avec leur autorisation en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur, et de densité qui pourrait survenir lors de l'utilisation de photographies ou images.

**Art.7** La non remise de la puce à l'issue de la course sera facturée 6€

**Art.8** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances **Contrat 7533799704** couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).



### MAIRIE DE BEZANNES

1, rue source de Muire 51430 BEZANNES  
courriel : [mairie@bezannes.fr](mailto:mairie@bezannes.fr)

Tél : 03 26 36 56 57  
[www.bezannes.fr](http://www.bezannes.fr)

Fax : 03 26 36 54 13